Nucléaire : le Parlement européen veut relever le plafond à 25 %, la Commission défend sa limite de 12 %



Image credit: Shutterstock. All rights reserved.

par JASMIN ABDALLAH

Publié le 26/11/2026 - 12:42 GMT+2 • mis à jour 12:44

Alors que l'Union européenne cherche à redéfinir sa gouvernance énergétique, la place du nucléaire cristallise les tensions entre les institutions européennes. Au cœur du désaccord : la possibilité de comptabiliser une partie de l'énergie nucléaire comme contribution équivalente aux objectifs européens en matière d'énergies renouvelables. Si la Commission défend un plafond de 12 points de pourcentage, la commission de l'environnement du Parlement européen (ENVI) s'est accordée sur un relèvement à 25 points. Une divergence qui révèle aussi des rapports de force politiques parfois inattendus.

Le mécanisme des 12 points contesté au Parlement

Le débat autour de la place du nucléaire dans la transition énergétique européenne a pris une nouvelle dimension le 16 novembre. Des eurodéputés issus de cinq groupes politiques — les Verts/ALE, les Socialistes et démocrates (S&D), Renew Europe, La Gauche et le Parti populaire européen (PPE) — ont publié un communiqué commun demandant la suppression du mécanisme d'équivalence prévu dans la proposition EDAR.

Parmi les signataires figurent Michael Bloss, Ville Niinistö, Rasmus Nordqvist et Jutta Paulus pour les Verts/ALE ; Annalisa Corrado, Thomas Pellerin-Carlin, Pierfrancesco Maran, Dan Nica et Delara Burkhardt pour le S&D ; Anna Stürgkh pour Renew Europe ; Jussi Saramo, Dario Tamburrano et Anja Hazekamp pour La Gauche ; ainsi qu'Alexander Bernhuber et Angelika Winzig pour le PPE.

Les signataires contestent une disposition de l'article 5 de la proposition, qui permettrait aux États membres de comptabiliser jusqu'à 12 points de pourcentage d'énergie nucléaire comme contribution équivalente aux objectifs européens en matière d'énergies renouvelables. Selon eux, cette disposition entretient une confusion entre deux catégories distinctes : le nucléaire est une énergie bas-carbone, mais il n'est pas renouvelable.

Selon eux, permettre aux États membres de comptabiliser une partie de leur production nucléaire dans leurs objectifs renouvelables risquerait de réduire artificiellement les efforts nécessaires au développement de ces dernières et de créer des inégalités dans l'atteinte des objectifs européens.

Les eurodéputés ne remettent toutefois pas en cause la liberté des États de déterminer leur propre bouquet énergétique. Ils demandent une comptabilisation séparée du nucléaire et des renouvelables, notamment dans les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat (PNEC) et les rapports de suivi.

Leur communiqué prévoit également la suppression de l'article 5, point a), paragraphe 3, ainsi que des renvois à l'article 19 et à l'annexe I. Les signataires annoncent leur intention de déposer et de soutenir les amendements nécessaires en commission parlementaire et en séance plénière.

Cette mobilisation présente une particularité politique : elle rassemble des représentants de cinq groupes, dont deux eurodéputés du PPE. La contestation du mécanisme des 12 points dépasse ainsi les frontières habituelles entre les groupes parlementaires.

Le 17 novembre, les désaccords se sont également manifestés au sein de la commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI). L'eurodéputé Mohamed Chahim (S&D) a notamment accusé le PPE d'avoir voté certains amendements avec l'extrême droite. La Direction générale de l'énergie de la Commission européenne (DG ENER) avait, de son côté, évoqué des « alliances inattendues ».

Dans un entretien accordé à Euronews, Céline Gauer, directrice générale de la DG ENER, revient sur cette expression. Elle précise qu'elle faisait référence aux commentaires de Pierfrancesco Maran, membre du S&D et président de la commission ENVI, lors de la conférence de presse du Parlement européen du 16 novembre. Les accords évoqués avec des partis eurosceptiques et d'extrême droite sur certains amendements lui avaient paru « plutôt surprenants ».



Image credit: Shutterstock. All rights reserved.

PIERFRANCESCO MARAN

Président de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI), membre du S&D (Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen).


Image credit: Shutterstock. All rights reserved.

CÉLINE GAUER, directrice générale de la DG ENER.

« Les groupes politiques conservent dans l'ensemble les orientations qui leur sont traditionnellement attribuées »

issus de l'interview accordée à euronews

Elle souligne néanmoins que les divisions traversent aussi les groupes eux-mêmes. Certains parlementaires expriment publiquement leur opposition au nucléaire, parfois à l'encontre de la ligne défendue par leur propre formation politique. Selon Céline Gauer, ces divergences s'expliquent notamment par les positions des élus en fonction de leur pays d'appartenance.

Elle estime ainsi que les équilibres politiques restent fragiles : quelques désaccords entre les positions affichées par les groupes et les votes de certains parlementaires peuvent modifier le rapport de force au sein de l'hémicycle.

Dans le même temps, les défenseurs du nucléaire poursuivent leurs démarches. La Suède a arrêté ses trois amendements prioritaires au sein de l'Alliance du nucléaire, tandis que Nucleareurope a publié sa position sur le dossier.
Deux orientations se dessinent donc au Parlement : d'un côté, les eurodéputés qui souhaitent maintenir une distinction stricte entre nucléaire et renouvelables ; de l'autre, ceux qui défendent la reconnaissance de la contribution du nucléaire à la décarbonation européenne.

De 12 à 25 points : le désaccord entre le Parlement et la Commission

Au-delà des alliances politiques, le principal désaccord porte désormais sur le niveau du plafond d'équivalence.
Dans sa proposition initiale, la Commission européenne prévoit une limite de 12 points de pourcentage. Celle-ci correspond à la part moyenne du nucléaire dans la consommation finale brute d'énergie à l'échelle de l'Union, selon les données Eurostat de 2024.

Interrogée par Euronews sur ce mécanisme, Céline Gauer défend le seuil proposé par la Commission. Selon elle, celui-ci doit reconnaître la contribution du nucléaire à la décarbonation tout en évitant qu'il ne se substitue aux investissements dans les énergies renouvelables. Elle estime qu'une équivalence illimitée ou trop élevée pourrait permettre à certains États d'atteindre leurs objectifs sans développer suffisamment les énergies renouvelables, reportant ainsi les efforts sur les autres pays.

Mais les discussions parlementaires ont fait évoluer cette position. Dans ses réponses transmises à Euronews, la directrice générale indique que la commission ENVI s'est accordée sur un relèvement du plafond à 25 points de pourcentage, soit plus du double de la proposition initiale de la Commission.

Inscription à la newsletter en ligne

Veuillez inscrirez votre mail*

inscription

Plus d'articles

Europe Today : Rutte demande à la Russie de cesser les menaces nucléaires au sommet Euronews

Bientôt la préposition de la commission sera disponible, L'europe plus divisée que jamais ?

Parlement européen

Céline Gauer regrette cette évolution. Elle estime qu'un plafond trop élevé pourrait réduire les incitations à investir dans les énergies renouvelables et fragiliser la confiance des investisseurs dans les engagements européens. Certains États disposant déjà d'une part importante de nucléaire pourraient, selon son analyse, être incités à limiter leurs nouveaux investissements dans les renouvelables.

La directrice générale souligne également que le plafond de 25 points envisagé par la commission ENVI dépasse la progression de 22,5 points des énergies renouvelables que la Commission souhaite encourager entre 2030 et 2040. Elle craint ainsi que certains États privilégient la contribution équivalente du nucléaire au détriment du développement de nouvelles capacités renouvelables. Concernant le Conseil de l'Union européenne, elle indique que la dernière proposition portée par la France et soutenue par les États membres de l'Alliance du nucléaire, qui visait à relever le plafond à un niveau proche de celui retenu par le Parlement, n'a pas obtenu le soutien nécessaire.

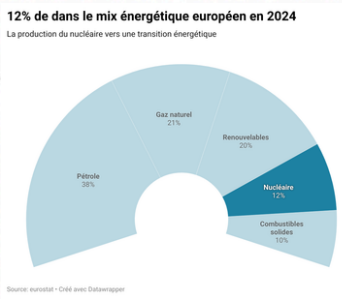
Deux orientations se dessinent donc : le Parlement, à travers sa commission ENVI, s'oriente vers une reconnaissance plus importante de la contribution du nucléaire, tandis que la Commission souhaite maintenir une limite plus restrictive.

La Commission défend le rôle du nucléaire dans la transition énergétique

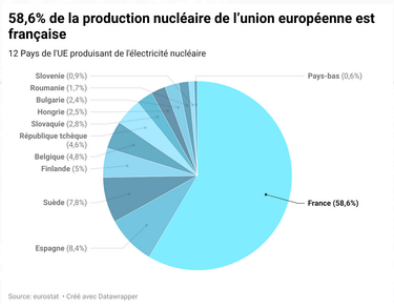
Le 19 novembre, la Commission européenne a également pris position sur le dossier nucléaire. Dans son communiqué, Ursula von der Leyen qualifie le nucléaire d'« énergie bas-carbone de soutien » et rappelle la liberté des États membres de choisir leur propre mix énergétique.

Cette position s'inscrit dans la logique de la proposition EDAR, qui entend reconnaître la contribution du nucléaire à faible intensité de carbone aux objectifs énergétiques et climatiques de l'Union. La deuxième version du texte conserve en effet le mécanisme contesté. Son article 5 prévoit que les États membres ayant recours au nucléaire à faible intensité de carbone peuvent comptabiliser jusqu'à 12 points de pourcentage de la part du nucléaire dans leur bouquet énergétique national comme contribution équivalente aux objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Cette possibilité concerne les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat couvrant la période allant jusqu'en 2040. Le texte précise que cette équivalence ne s'applique plus aux plans couvrant la période 2040-2050 et les suivantes, sauf décision contraire du législateur européen.Le plafond de 12 points reste donc bien présent dans cette nouvelle version. Il ne s'agit pas d'une limitation de la production nucléaire des États membres, mais d'un mécanisme de comptabilisation permettant de reconnaître une partie de cette énergie dans les objectifs renouvelables.



Graphique réalisé sur datawrapper par Jasmin Abdallah



Graphique réalisé sur datawrapper par Jasmin Abdallah

Infos glanées sur Eurostat à propos de l'usage du nucléaire dans le cocktail énergétique européen !

Dans son entretien avec Euronews, Céline Gauer insiste sur la nécessité de maintenir une reconnaissance limitée et transitoire du nucléaire. Elle considère qu'un relèvement à 25 points pourrait détourner une partie des investissements des renouvelables vers le nucléaire et ralentir les efforts de développement des énergies renouvelables.

La directrice générale rappelle également que la Commission prévoit de présenter une proposition de révision de la directive européenne sur les énergies renouvelables, avec l'ambition de porter leur part à 65 % de la consommation finale brute d'énergie de l'Union à l'horizon 2040.

Pour la DG ENER, le plafond doit donc rester proportionné afin de préserver la place centrale des énergies renouvelables dans la trajectoire énergétique européenne.
La question dépasse ainsi la seule reconnaissance du nucléaire comme énergie bas-carbone : elle concerne également la manière dont l'Union mesure ses progrès et répartit les efforts entre les différentes sources d'énergie.

Browse today's tags
US-Israel attack on Iran 2026
War in Ukraine
Russia
Ukraine
EU Budget
European Commission

Les trilogues, prochaine étape des négociations

Après plusieurs semaines de discussions et de prises de position, le dossier entre dans une nouvelle phase institutionnelle. Dans une invitation datée du 20 novembre, le Parlement européen annonce deux sessions de trilogue consacrées à la réforme de la gouvernance de l'Union de l'énergie. La première se tiendra le jeudi 26 novembre à partir de 9 heures, tandis que la seconde est prévue le samedi 5 décembre, également à partir de 9 heures.

Ces rencontres doivent permettre de rapprocher les positions des trois institutions et de parvenir à des compromis sur la réforme de la gouvernance énergétique européenne. Du côté du Parlement, la présidente Roberta Metsola et les rapporteurs des commissions ITRE et ENVI doivent participer aux échanges. Ursula von der Leyen et des représentants de la présidence irlandaise du Conseil sont également conviés à la première session.

Interrogée par Euronews sur ces négociations, Céline Gauer indique qu'elle ne participera pas directement aux trilogues, réservés à un cercle restreint de négociateurs du triangle institutionnel européen.
La commission doit y être représentée par sa présidente Ursula von der Leyen, le commissaire à l'Énergie et au Logement Dan Jørgensen, ainsi que par un représentant de son service juridique.

Dans ses réponses, elle précise que la Commission ne soutiendra pas un relèvement excessif du plafond proposé et souhaite préserver le caractère transitoire du mécanisme. Elle ajoute que le service juridique de la Commission examinera la conformité des amendements et des compromis envisagés, notamment au regard des traités européens et de la répartition des compétences entre les institutions.

Le Parlement annonce également un point presse à l'issue de la première session afin de communiquer sur l'avancement des négociations et les décisions à venir.

À l'approche de la seconde rencontre, l'enjeu sera donc de déterminer quelle place accorder au nucléaire dans les objectifs énergétiques communs, sans remettre en cause la distinction entre les différentes sources d'énergie ni la liberté des États membres de choisir leur bouquet énergétique. Les trilogues des 26 novembre et 5 décembre devront permettre de mesurer la capacité des institutions européennes à trouver un compromis sur un dossier qui révèle désormais autant des divergences énergétiques que des tensions politiques.

En continu

Partager

15:06
27.11.2026



L'actu de la culture

London Museum ouvre à Smithfield pour montrer la ville dans toute sa complexité

Après une transformation de dix ans ayant coûté plus de 500 millions d'euros, le London Museum rouvre ses portes ce week-end dans l'ancien Victorian General Market de Smithfield et se présente comme le plus grand musée urbain du monde.

15:00
27.11.2026



Made in Europe

Le cluster Green Tech Valley en Autriche façonne les technologies vertes de demain

Le cluster Green Tech Valley d'Autriche regroupe 300 entreprises, dont 20 leaders mondiaux, qui conçoivent en Europe des technologies circulaires d'avenir pour l'hydroélectricité, le solaire thermique, l'éolien, le recyclage, les batteries et l'électromobilité.

14:50
27.11.2026



Climat

Sécheresse au Royaume-Uni : construction d'un réservoir d'eau pour la première fois en trente ans

Le réservoir de Havant Thicket, dont l'achèvement est prévu pour 2032, permettra d'approvisionner en eau plusieurs centaines de milliers de familles.

Les plus lus

1 "C'est une drôle d'arrogance" : Emmanuel Macron répond à Marine Le Pen sur le budget de l'UE

2 L'Argentine de Milei tombe en récession technique après deux trimestres de contraction

3 Violences au Vélodrome : Macron et la présidente bulgare réagissent après les affrontements entre supporters

4 Estonie : de longues files d'attente avant la fermeture annoncée de la frontière vers la Russie

5 L'Ukraine frappée par un déluge de missiles balistiques et de drones russes

Enter your Email*

s'inscrire

À lire

Retrouvez notre dernier live avec le porte parole de la commission >

Vers une europe plus verte ? >

Élections présidentielles en France, Teddy riner candidat >

Sanctions sur le nucléaire ? L'europe plus divisée que jamais >

European Parliament | EDAR | Article 194

réécriture avec Claude.ai